

Maire

Secrétaire-
trésorière adjointe

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton, tenue le mardi 13 juillet 2021 à 20h00, au Centre communautaire, située au 2842, rue Principale, à Sainte-Justine-de-Newton. Sont présents, sous la présidence de Monsieur le maire Denis Ranger, les membres du conseil suivants : Denis Pouliot, Maryse Lanthier et Shawn Campbell, tous formant quorum. La directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, Natacha Gauthier, est aussi présente.

21-07-01

Adoption de l'ordre du jour

Monsieur le Maire fait lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par le conseiller Shawn Campbell et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté :

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Approbation du procès-verbal de la séance de juin 2021**
- 3. Approbation des comptes payés et à payer de juin 2021**
- 4. Demande de subventions, de commandites et autres demandes**
 - 4.1 Report de la course cycliste Opto-Réseau Ste-Justine-de-Newton
 - 4.2 Tenue d'une clinique mobile de vaccination
 - 4.3 Don à la Fondation de la Maison des soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges
 - 4.4 Reprise de la location de la salle communautaire
- 5. Information générale**
- 6. Dossiers en cours**
 - 6.1 Adoption du règlement numéro 355-1 sur la gestion contractuelle
 - 6.2 Demande à la Municipalité de Saint-Polycarpe concernant une prolongation du réseau d'aqueduc
- 7. Nouveaux dossiers**
 - 7.1 Démission du conseiller au siège numéro 4
 - 7.2 Sensibilisation aux motoneigistes au respect des sentiers aménagés et des mesures de sécurité
 - 7.3 Contrat pour un poste d'inspecteur municipal
 - 7.4 Embauche d'un journalier
 - 7.5 Contrat pour un poste de conseiller administratif
 - 7.6 Nomination d'un représentant au COBAVER-VS
 - 7.7 Ratification du contrat de travail de la directrice générale adjointe
- 8. Adjudication de contrats**
 - 8.1 Traitement de surface double sur la rue Cannavina
 - 8.2 Achat de pneus pour le tracteur Massey Ferguson
 - 8.3 Sel de déglacage pour l'hiver 2021-2022
 - 8.4 Réfection de la structure de la patinoire municipale
 - 8.5 Réfection de la fondation de la patinoire municipale
 - 8.6 Entretien du réseau routier municipal
 - 8.7 Internet haute vitesse au Centre Michel Lefebvre
 - 8.8 Achat d'une nouvelle cellule pour le système au sel de la piscine municipale
- 9. Divers**
 - 1°- Autorisation du club Multisports Val-des-Prés
 - 2°- Lettre adressée aux citoyens relatif au projet de site de compostage
- 10. Réponses aux questions des citoyens**
- 11. Ajournement ou levée de la séance**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Maire

Secrétaire- trésorière adjointe

21-07-02 **Approbation du procès-verbal de la séance de juin 2021**

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juin 2021 a été remise à chaque membre du Conseil au moins 72 heures avant la présente séance et que tous les conseillers présents déclarent l'avoir lu, une dispense de lecture est accordée.

Il est proposé par le conseiller Denis Pouliot et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juin 2021 soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné, certifie par les présentes que la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton a les fonds nécessaires au paiement des dépenses décrites ci-dessous pour le mois de juin 2021 et approuvées par le conseil municipal.

Directrice générale adjointe et
secrétaire-trésorière adjointe

21-07-03 **Approbation des comptes payés et à payer de juin 2021**

Il est proposé par le conseiller Denis Pouliot et résolu d'approuver et de payer les comptes fournisseurs et la paye des employés selon la liste 2021-07-13.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

21-07-04 **Course cycliste Opto-Réseau Ste-Justine-de-Newton**

CONSIDÉRANT la résolution 21-03-05 et 21-06-05 du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton;

CONSIDÉRANT QUE le Club cycliste ZVP-Opto Réseau, organisme affilié au Centre Multisports situé à Vaudreuil-Dorion, désire reporter au 14 août 2021 la course cycliste inter-provinciale sur le territoire de Ste-Justine-de-Newton initialement prévu le 19 juin 2021, afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Maryse Lanthier et résolu :

QUE le conseil de la municipalité de Ste-Justine-de-Newton autorise le Centre Multisports et son club cycliste ZVP-Opto Réseau à tenir son événement sur son territoire le 14 août 2021;

QUE le conseil accepte de louer le centre communautaire selon le tarif établi au règlement de tarification des services de l'année 2021;

QUE la municipalité pourra, dans la mesure de ses possibilités, prêter certains équipements de sécurité aux organisateurs (cônes orange, barricades, drapeaux, vestes de sécurité).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

21-07-05 **Tenue d'une clinique mobile de vaccination**

Il est proposé par le conseiller Shawn Campbell et résolu d'autoriser la tenue d'une clinique mobile de vaccination au Centre Michel Lefebvre le 23 et 24 juillet 2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Maire _____ Secrétaire- trésorière adjointe
--

21-07-06 **Don à la Fondation de la Maison des soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges**

Il est proposé par la conseillère Maryse Lanthier et résolu de faire d'un de 250.00\$ à la Fondation de la Maison des soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

21-07-07 **Reprise de la location de la salle communautaire**

Il est proposé par la conseillère Maryse Lanthier et résolu d'autoriser la reprise de la location de la salle communautaire en septembre 2021 lorsque les travaux de rénovation de la cuisine et la tenue du camp de jour seront terminés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Points d'information générale

Le maire et la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe explique aux membres du Conseil et à l'assistance les points d'information reçue au cours du mois de juin 2021, soit :

1. Réouverture du 7^e rang
2. Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM)

21-07-08 **Adoption du règlement numéro 355-1 sur la gestion contractuelle**

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON

=====

RÈGLEMENT NUMÉRO 355-1

**MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 355
SUR LA GESTION CONTRACTUELLE**

=====

ATTENDU QUE le règlement numéro 355 sur la gestion contractuelle a été adoptée par la Municipalité le 12 novembre 2019, conformément à l'article 938.1.2 du Code municipal du Québec (L.R.Q. c. C-27.1);

ATTENDU QUE la *Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions* (L.Q. 2021, chapitre 7) a été sanctionnée le 25 mars 2021;

ATTENDU QUE dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, l'article 124 de cette loi prévoit que pour une période de trois (3) ans, à compter du 25 juin 2021, les municipalités devront prévoir des mesures afin de favoriser les entreprises québécoises pour tout contrat qui comporte une dépense inférieure au seuil décrété pour la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumission publique;

Maire _____ Secrétaire- trésorière adjointe
--

ATTENDU QU' un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé et présenté à la séance du 8 juin 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Shawn Campbell et résolu à l'unanimité :

QUE le présent règlement soit adopté et qu'il soit ordonné et statué comme suit :

ARTICLE 1 : L'article 2 du présent règlement est effectif à compter du jour de l'entrée en vigueur du présent règlement et le demeure jusqu'au 25 juin 2024.

ARTICLE 2 : Le Règlement numéro 355 sur la gestion contractuelle est modifié par l'ajout de l'article suivant :

11.3 Sans limiter les principes et les mesures énoncés en matière de rotation des fournisseurs prévus au présent règlement, dans le cadre de l'octroi de tout contrat qui comporte une dépense inférieure au seuil décrété de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publique, la municipalité doit favoriser les biens et les services québécois ainsi que les fournisseurs, les assureurs et les entrepreneurs qui ont un établissement au Québec.

Est un établissement au Québec, au sens du présent article, tout lieu où un fournisseur, un assureur ou un entrepreneur exerce ses activités de façon permanente qui est clairement identifié à son nom et accessible durant les heures normales de bureau.

Sont des biens et services québécois, des biens et services dont la majorité de leur conception, fabrication, assemblage ou de leur réalisation sont fait en majorité à partir d'un établissement situé au Québec.

La Municipalité, dans la prise de décision quant à l'octroi d'un contrat visé au présent article, considère notamment les principes et les mesures énoncés en matière de rotation des fournisseurs potentiels et plus spécifiquement détaillés aux articles 11.1 et 11.2 du règlement, sous réserve des adaptations nécessaires à l'achat local.

ARTICLE 3 : Le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

_____ Maire	_____ Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe
Dépôt du projet de règlement	: 8 juin 2021
Avis de motion	: 8 juin 2021
Adoption du règlement	: 13 juillet 2021

Maire

Secrétaire- trésorière adjointe

Entrée en vigueur du règlement : 15 juillet 2021
Transmission au MAMH : 15 juillet 2021

21-07-09

Demande à la Municipalité de Saint-Polycarpe concernant une prolongation du réseau d'aqueduc

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton possède un très faible potentiel de développement dans son périmètre urbain;

CONSIDÉRANT QUE la propriétaire du lot 2 398 140 a approché la Municipalité concernant un projet de lotissement et de construction de trois résidences souhaitées pour l'année 2022;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire des lots 4 598 113, 4 428 445, 6 308 939, 2 398 163 et 4 428 497 planifie le lotissement et la construction de quatorze (14) résidences à court terme;

CONSIDÉRANT QUE ces deux projets de développement résidentiel nécessitent la création de deux nouvelles rues;

CONSIDÉRANT QUE l'article 3.6, paragraphe 2 du schéma d'aménagement actuellement en vigueur à la MRC de Vaudreuil-Soulanges exige que toute nouvelle rue soit desservie par au moins un service, soit aqueduc ou égout;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe est propriétaire du réseau d'aqueduc desservant la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton et la Municipalité de Saint-Polycarpe se sont accordé sur le principe de travailler conjointement afin de réaliser les investissements nécessaires sur le réseau d'aqueduc et ont accordé conjointement un mandat à la firme d'ingénierie IGF Axiom;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Maryse Lanthier et résolu de demander à la Municipalité de Saint-Polycarpe de réviser sa position sur la prolongation du réseau d'aqueduc et d'autoriser le prolongement pour les deux projets de développement résidentiel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Démission du conseiller au siège numéro 4

La directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe dépose au conseil la lettre de démission du conseiller municipal au siège #4. Cette démission prend effet à compter du 13 juillet 2021 tel qu'indiqué dans la lettre de démission. Le tout conformément à l'article 316 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

21-07-10

Sensibilisation aux motoneigistes au respect des sentiers aménagés et des mesures de sécurité

CONSIDÉRANT QUE le sport de la motoneige est très convoité à chaque hiver par plusieurs citoyens et visiteurs de la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs motoneigistes utilisent les sentiers de la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton ainsi que plusieurs autres sentiers situés sur le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT QU'il est primordial que ce sport soit encadré et réglementé afin que ce loisir continue d'être agréable et sécuritaire;

Maire _____ _____ Secrétaire- trésorière adjointe

CONSIDÉRANT QUE particulièrement cette année, la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton a remarqué une plus forte affluence sur les différents sentiers de motoneige situés sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton désire sensibiliser les utilisateurs des sentiers au respect des sentiers aménagés, de la signalisation et des diverses consignes de sécurité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Shawn Campbell et résolu :

DE DEMANDER l'appui des différents clubs de motoneiges pour sensibiliser annuellement leurs membres à redoubler de prudence et à ralentir aux abords des territoires des municipalités;

DE DEMANDER aux utilisateurs des différents sentiers de la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton de respecter les sentiers aménagés à cet effet et de respecter les différentes règles de sécurité;

DE TRANSMETTRE une copie de la résolution aux municipalités de la MRC de Vaudreuil-Soulanges pour appuyer la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton dans sa démarche de sensibilisation des motoneigistes pour une pratique de ce sport dans la quiétude et la sécurité;

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à la MRC de Vaudreuil-Soulanges pour qu'elle soit informée de la situation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

21-07-11 **Contrat pour un poste d'inspecteur municipal**

Il est résolu à l'unanimité d'ajourner la réflexion concernant ce dossier afin que le conseil puisse se pencher convenablement sur le contenu du contrat.

21-07-12 **Embauche d'un journalier**

Il est résolu à l'unanimité d'ajourner la réflexion concernant ce dossier afin que le conseil puisse se pencher convenablement sur le contenu du contrat de travail.

21-07-13 **Contrat pour un poste de conseiller administratif**

Il est résolu à l'unanimité d'ajourner la réflexion concernant ce dossier afin que le conseil puisse se pencher convenablement sur le contenu du contrat de travail.

21-07-14 **Nomination d'un représentant au COBAVER-VS**

Il est proposé par la conseillère Maryse Lanthier et résolu de nommer Monsieur le maire Denis Ranger, pour siéger au conseil d'administration de COBAVER-VS.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

21-07-15 **Ratification du contrat de travail de la directrice générale adjointe**

CONSIDÉRANT QUE Mme Natacha Gauthier, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, assure depuis le 10 mai 2021 l'intérim au poste de directrice générale suite à la démission du directeur général, M. Joel Kra;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Shawn Campbell et résolu de ratifier le contrat de travail de la directrice générale adjointe et d'autoriser le maire à signer cette ratification.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Maire _____ Secrétaire- trésorière adjointe
--

21-07-16

Traitement de surface double sur la rue Cannavina

ABROGÉ
21-09-15

CONSIDÉRANT la résolution 21-03-09 de la séance ordinaire du 16 mars 2021 du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le 7 juillet à 14h00 à l'hôtel de ville de la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par la conseillère Maryse Lanthier d'octroyer le contrat pour le traitement de surface double sur la rue Cannavina à *Les Entreprises Bourget*, plus bas soumissionnaire conforme, au terme du processus d'appels d'offres sur SEAO. Le montant de la soumission reçue étant de 200 049.60 \$ taxes incluses.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

21-07-17

Achat de pneus pour le tracteur Massey Ferguson

Il est proposé par le conseiller Denis Pouliot et résolu de procéder à l'achat de deux (2) nouveaux pneus pour le tracteur Massey Ferguson au Centre agricole Sainte-Justine au coût de 523.30 \$ comprenant les taxes et l'installation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

21-07-18

Sel de déglacement pour l'hiver 2021-2022

ATTENDUE QUE la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton s'est jointe au regroupement d'achats de l'UMQ pour le sel de déglacement pour l'année 2021-2022;

ATTENDUE QUE la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton s'est engagée à respecter les termes du contrat adjudgé par l'UMQ;

CONSIDÉRANT QUE l'adjudication du contrat à Mines Seleine a été entérinée par le comité exécutif de l'UMQ lors de son assemblée régulière du 18 juin 2021;

Il est proposé par le conseiller Shawn Campbell et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le contrat de fourniture de sel de déglacement pour l'année 2021-2022 à Mines Seleine au prix avec transport de 78.19\$ la tonne, taxes en sus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

21-07-19

Réfection de la structure de la patinoire municipale

CONSIDÉRANT la résolution 20-02-13 de la séance ordinaire du 11 février 2020 du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton;

CONSIDÉRANT la lettre d'annonce du Gouvernement du Québec reçue le 29 janvier 2021 confirmant une aide financière d'un montant maximal de 62 490\$ pour le projet de réfection de la patinoire extérieure municipale;

CONSIDÉRANT QU'une convention d'aide financière dans le cadre du programme PAFIRS a été signée;

CONSIDÉRANT QUE l'obligation de procéder par appel d'offres sur invitation pour toute dépense d'un montant supérieur à 25 000\$ et en dessous du seuil décrété pour une dépense d'un contrat qui ne peut être adjudgé qu'après une demande de soumission publique, en vertu de ladite convention d'aide financière;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture des soumissions suite à un appel d'offres sur invitation a eu lieu le 12 juillet à 15h00 à l'hôtel de ville de la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton;

Maire

Secrétaire-
trésorière adjointe

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Shawn Campbell d'octroyer le contrat pour l'achat et l'installation d'une nouvelle patinoire municipale à *Les installations sportives Agora inc*, plus bas soumissionnaire conforme, au terme d'un processus d'appels d'offres sur invitation. Le montant de la soumission reçue étant de 38 321.17 \$ taxes incluses.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

21-07-20

Réfection de la fondation de la patinoire municipale

CONSIDÉRANT la résolution 20-02-13 de la séance ordinaire du 11 février 2020 du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton;

CONSIDÉRANT la lettre d'annonce du Gouvernement du Québec reçue le 29 janvier 2021 confirmant une aide financière d'un montant maximal de 62 490\$ pour le projet de réfection de la patinoire extérieure municipale;

CONSIDÉRANT QU'une convention d'aide financière dans le cadre du programme PAFIRS a été signée;

CONSIDÉRANT QUE l'obligation de procéder par appel d'offres sur invitation pour toute dépense d'un montant supérieur à 25 000\$ et en dessous du seuil décrété pour une dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumission publique, en vertu de ladite convention d'aide financière;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture des soumissions suite à un appel d'offres sur invitation a eu lieu le 12 juillet à 14h00 à l'hôtel de ville de la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Shawn Campbell d'octroyer le contrat pour la réfection de fondation de la patinoire extérieure municipale à *Lavigne Excavation inc*, plus bas soumissionnaire conforme, au terme d'un processus d'appels d'offres sur invitation. Le montant de la soumission reçue étant de 28 335.59 \$ taxes incluses.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

21-07-21

Entretien du réseau routier municipal

Il est proposé par la conseillère Maryse Lanthier et résolu :

D'AUTORISER l'administration municipale à procéder aux appels d'offres nécessaire afin de réaliser les travaux admissibles dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale, volet Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale, aux endroits prioritaires en 2021 et en fonction d'un budget de 13 000.00 \$;

D'AUTORISER l'administration municipale à procéder aux appels d'offres nécessaire afin de réaliser les travaux admissibles dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale, volet Entretien des routes locales, aux endroits prioritaires en 2021 et en fonction d'un budget de 98 709.00 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

21-07-22

Internet haute vitesse au Centre Michel Lefebvre

Il est proposé par la conseillère Maryse Lanthier et résolu d'accepter la soumission de la CSUR pour le raccordement Internet du Centre Michel Lefebvre au coût de 542.00\$, taxes en sus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Maire _____ Secrétaire- trésorière adjointe
--

21-07-23 **Achat d'une nouvelle cellule pour le système au sel de la piscine municipale**

Il est proposé par le conseiller Shawn Campbell et résolu d'accepter la soumission de *Piscine J. S. Lavoie* pour l'achat d'une nouvelle cellule pour le système au sel de la piscine municipale au coût de 999.99\$, taxes en sus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

21-07-24 **Autorisation au Club multisports Val-des-Prés**

CONSIDÉRANT QUE le Club multisports Val-des-Prés a transmis une demande au conseil municipal d'utiliser le terrain de baseball municipal les jeudis soir pour la reprise de leurs activités d'animations sportives estivales;

CONSIDÉRANT QUE le Club multisports Val-des-Prés offre depuis 7 ans des activités sportives variées à coût modique aux jeunes de Sainte-Justine-de-Newton;

Il est proposé par la conseillère Maryse Lanthier d'autoriser le Club multisports Val-des-Prés à utiliser le terrain de baseball municipal dans le cadre de leurs activités d'animations sportives estivales pour l'année 2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Lettre adressée aux citoyens et citoyennes concernant le projet de site de compostage

M. le maire, Denis Ranger, fait lecture d'une lettre du conseil municipal adressée aux citoyens et citoyennes de la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton concernant le projet d'un potentiel site de compostage à Sainte-Justine-de-Newton.

Réponses aux questions des citoyens

Les questions reçues avant et/ou pendant la séance portent essentiellement sur :

1. Le projet du site de compostage
2. Les coûts de réfection du Centre Michel Lefebvre
3. Le fauchage des bords de chemins municipaux pour l'année 2021
4. La technique de déneigement des routes municipales
5. La clinique de vaccination mobile
6. Le changement de zonage prévu sur le lot 2 398 140

21-07-25 **Ajournement de la séance**

À vingt-deux heures et treize minutes (22h13), l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Maryse Lanthier et résolu à l'unanimité des conseillers que la présente séance soit ajournée.

Maire

Directrice générale adjointe et
secrétaire-trésorière adjointe

Je, Denis Ranger, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Maire

Maire

Secrétaire-
trésorière adjointe

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON

Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton, tenue le jeudi 15 juillet 2021 à 20h00, au Centre communautaire, située au 2842, rue Principale, à Sainte-Justine-de-Newton. Sont présents, sous la présidence de Monsieur le maire Denis Ranger, les membres du conseil suivants : Denis Pouliot, Maryse Lanthier et Shawn Campbell, tous formant quorum. La directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, Natacha Gauthier, est aussi présente.

21-07-26 **Adoption de l'ordre du jour**

Monsieur le Maire fait lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par la conseillère Maryse Lanthier et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Contrat pour un poste d'inspecteur municipal
3. Embauche d'un journalier
4. Contrat pour un poste de conseiller administratif
5. Divers
 - 5.1 Ajout d'une glissière de sécurité sur le 7^e rang
6. Réponses aux questions
7. Ajournement ou levée de la séance

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

21-07-27 **Contrat pour un poste d'inspecteur municipal**

Il est proposé par la conseillère Maryse Lanthier et résolu d'octroyer un contrat à l'entreprise 9147-4007 Québec Inc pour la fourniture d'un inspecteur municipale aux Travaux publics et d'autoriser la directrice générale adjointe à signer un contrat avec celle-ci.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

21-07-28 **Embauche d'un journalier**

Il est proposé par le conseiller Denis Pouliot et résolu d'embaucher M. Jason Lepage comme journalier et d'autoriser la directrice générale adjointe à signer un contrat de travail avec celui-ci.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

21-07-29 **Contrat pour un poste de conseiller administratif**

Il est proposé par le conseiller Denis Pouliot et résolu d'embaucher M. Claude Madore comme conseiller administratif et d'autoriser la directrice générale adjointe à signer un contrat de travail avec celui-ci.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

21-07-30 **Ajout d'une glissière de sécurité sur le 7^e rang**

Il est proposé par le conseiller Shawn Campbell d'approuver les coûts supplémentaires de 10 691.07 \$ proposé par *Les Entreprises C. Sauvé Inc* pour l'ajout d'une glissière de sécurité dans le cadre de la relocalisation du 7^e rang.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

ABROGÉ
21-08-06

Maire _____ _____ Secrétaire- trésorière adjointe

Réponses aux questions des citoyens

Les questions reçues avant et/ou pendant la séance portent essentiellement sur :

1. Les différents contrats de travail

21-07-31

Levée de la séance

À vingt heures et seize minutes (20h16), l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Shawn Campbell et résolu à l'unanimité des conseillers que la présente séance soit levée.

Maire

Directrice générale adjointe et
secrétaire-trésorière adjointe

Je, Denis Ranger, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Maire